



LE MAIRE DE METZ

Metz, le 04 AVR. 2014

Monsieur Manuel VALLS  
Premier Ministre

Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75 700 PARIS

Objet : Déclarations de Madame la Ministre de l'Ecologie relatives à l'écotaxe

Monsieur le Premier Ministre,

*cher Manuel,*

Les récentes déclarations de Madame Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, laissent craindre une volonté d'abandon pur et simple du dispositif dit de "l'écotaxe."

Maire de Metz, j'en appelle au respect des engagements de l'Etat sur une mesure qui a démontré toute sa pertinence chez nos voisins européens. L'éco-redevance permet en effet de réduire le recours inconsidéré au transport routier de marchandises par véhicules poids-lourds ; d'assurer le financement des infrastructures de transport, en mettant à contribution les poids lourds étrangers traversant la France – et singulièrement la Lorraine - pour éviter les taxes de toute nature des pays voisins ; et de favoriser les circuits de production courts. La suspension du dispositif retarde l'ensemble de ces bénéfices économiques et environnementaux.

Cette suspension affecte en outre durement le territoire messin. Suite aux restructurations militaires qui ont fait perdre cinq mille emplois à l'agglomération de Metz Métropole, l'Etat s'était engagé en 2012 à y fixer les sièges d'Ecomouv et du service des douanes associé, pour un total de quatre cent cinquante emplois.

La décision du report de l'écotaxe met ainsi en péril la pérennité du service des douanes nouvellement créé, a d'ores-et-déjà détruit les emplois de plusieurs dizaines de CDD et intérimaires embauchés chez Ecomouv, et empêché quatre-vingt personnes formées avec le soutien de la Région Lorraine d'accéder à un emploi.



A l'enjeu écologique national de l'éco-redevance se superpose une situation locale particulièrement dramatique - dans une région dont vous connaissez les difficultés actuelles.

A ce titre, j'en appelle à votre haute bienveillance pour le maintien d'un dispositif d'éco-redevance, au bénéfice de la France, de la Lorraine et de l'agglomération messine.

En vous priant de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération,

*Bien cordialement,*

Dominique Gros

Maire de Metz

Conseiller Général de la Moselle